

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 15 Décembre 2022

Délibération n°DEL-2022-67

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 09/12/2022

Date d'affichage : 09/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 Décembre à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, , Monsieur Jérôme JUSSEAUME, Madame VINCENT Anne-Marie, Madame ORNIA Katrine

Procurations : Monsieur Vincent LEVANTERI à Monsieur MISSOUR Gérald

Absents excusés : Madame MORGAT-BEULIN Monique, Monsieur ALLAINE Franck, Madame Amandine MARILLER

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

« Cadeaux sur l'Ecologie » pour les enfants du Groupe Scolaire Léona Tribes

La séance continuant, Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal d'offrir un livre sur l'écologie aux enfants du groupe scolaire afin de poursuivre l'action de sensibilisation à la protection de notre environnement.

Plusieurs livres selon les tranches d'âge :

- Petit Loup qui sauve la planète. PS
- Protégeons la planète. MS/GS
- Le loup qui aimait les arbres. CP
- Le grand Livre animé de la terre. CE1 et CE2
- L'écologie. CM1 et CM2.

Les livres ont été achetés à King Jouet pour un montant de 896.17 € et à Librairie Le Chant de la Terre pour un montant de 737.10 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Affiché le

ID : 030-213002884-20221223-DEL_2022_67-DE

-APPROUVE l'achat de ces livres pour sensibiliser les enfants à l'écologie

-PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6238 du budget communal

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

